

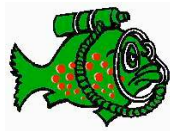
ERN France – SOS Loire Vivante

8 Rue Crozatier - 43000 Le Puy en Velay - France

+33(0)4 71 05 57 88

sosloirevivante@rivernet.org

www.sosloirevivante.org www.ern.org



PREFECTURE DE HAUTE LOIRE
Monsieur MAIRE
6 avenue du Général de Gaulle
CS 40321
43009 LE PUY EN VELAY CEDEX

Réf. : 17-011/SB

Le Puy en Velay, le 08 février 2016

Objet : radar météo de Sembadel

Monsieur le Préfet,

SOS Loire Vivante-ERN France vous demande de bien vouloir interrompre les démarches préfectorales imposant des « coupes à blanc » sur 24 hectares et l'étêtage ou l'abattage sélectif sur 21 autres hectares de forêts autour du radar météo de Sembadel, coupes qui visent à améliorer la portée de son faisceau d'ondes. Nous sommes en désaccord avec la manière de faire appliquer cette servitude datant de 1996. Nous pensons qu'il faut adapter le radar météo à son environnement naturel, et non raser la forêt pour l'adapter au radar! De même, nous sommes convaincus que la construction d'une bonne décision, appropriée par tous, comme nous le faisons pour le Nouveau Poutès, nécessite un dialogue entre les divers acteurs inscrit dans la durée.

Ces coupes (pouvant aller à terme jusqu'à 160 hectares) signifieraient la destruction d'un écosystème de tête de bassin, avec de forts enjeux écologiques, clairement encadrés par plusieurs directives européennes et les lois françaises. Des coupes d'une telle ampleur auraient des impacts négatifs importants pour la biodiversité, les sols mais aussi et pour la ressource en eau, en qualité et en quantité, les sols forestiers étant de précieuses éponges naturelles. Notre association soutient donc le Comité de Défense de l'Environnement et du Patrimoine (CDEP) de Sembadel et demande à ce que des propositions techniques alternatives, comme la rehausse du radar soit étudiée rapidement.

Bien évidemment, nous ne remettons pas en cause l'utilité du radar. Au contraire. Il permet une meilleure prévention du risque naturel d'inondations et donc de mieux alerter les populations exposées. L'installation du radar de Sembadel a été une des mesures prises pour mieux gérer le risque ce crues cévenoles sur le haut bassin de la Loire, suite au travail de Loire Vivante entre 1986 et 1994 en faveur d'une gestion moderne de ce risque naturel. Nous sommes donc très attachés à cet instrument, qui ne doit pas, ce serait contradictoire, entraîner une altération des milieux naturels.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations les meilleures.

Roberto Epple
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Roberto Epple', written over a white background.

Copie : Monsieur Hugon, Président du CDEP Sembadel ; Monsieur Gobet, Maire de Sembadel ; Monsieur Proriot, Président de l'Association des Maire de Haute Loire ; Monsieur Vigier, Député de Haute Loire ; Monsieur Saumureau, Président de FNE Auvergne (FRANE) ; Monsieur Orfeuvre, Président REN 43, Madame Guelin, Présidente LPO Auvergne

Association loi 1901 reconnue d'intérêt général - Siret n°37932097100011 - Code APE 9499Z

Agrément national Protection de l'Environnement du Ministère de l'Ecologie n° DEVK1405622A du 22/09/14

Habilitation nationale pour prendre part au débat national sur l'environnement du Ministère de l'Ecologie n°DEVK1505515A du 22/06/15

Agrément Entreprise Solidaire de la Préfecture de Haute Loire n°2016/3 du 27/05/16

Agrément Jeunesse et Education Populaire n°2007/6/JEP43

Agrément Service Civique n° NA-000-15-00159-00